



En cas de canicule

Les fortes chaleurs sont de retour. Adoptez les bons réflexes !

En cas d'alerte canicule, vous pouvez vous inscrire sur le registre municipal au 01 30 69 19 00 ou en remplissant [notre formulaire en ligne](#)



CANICULE, FORTES CHALEURS

ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES



Mouiller son corps
et se ventiler



Maintenir sa maison
au frais : fermer
les volets le jour



Donner et prendre
des nouvelles
de ses proches



Manger en
quantité suffisante



Ne pas boire
d'alcool



Éviter les efforts
physiques

**BOIRE RÉGULIÈREMENT
DE L'EAU**

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe)
www.sante.gouv.fr/canicule • www.meteo.fr



La plateforme téléphonique Canicule info service vous informe également au 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe), tous les jours de 9 h à 19 h. Elle est activée dès le lancement du plan national canicule (PNC) le 1er juin.

Le Plan National Canicule a pour objectifs d'anticiper l'arrivée des vagues de chaleur, de définir les actions à mettre en œuvre pour prévenir et limiter les effets sanitaires de celles-ci et d'adapter les mesures de prévention et de réduction des expositions à la chaleur particulièrement à destination des populations vulnérables à la chaleur (enfants, personnes âgées, malades)

[En savoir plus sur le site du ministère de la Santé](#)

Mise à jour

22/07/2019

Liens utiles

[inscription au plan canicule en ligne](#)

[PDF](#)



- [Facebook share](#)
- [Twitter](#)